



# **REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ RÉSEAU TISSÉO**

Version février 2025

# Renseignements sur l'établissement **TISSÉO VOYAGEURS**



**Adresse** : 4 impasse Paul Mesplé 31100 Toulouse



**Téléphone** : 05 61 41 70 70



**Site Web** : [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr)



**N° Siret** : 520 807 876 00039



**Représentant personne morale** : Thierry WISCHNEWSKI, Directeur général



**Activité** : transports urbains de voyageurs



**Type ERP** : catégorie 1

- Métro
- Agences commerciales
- Espace Voyageurs
- Parcs relais
- Téléphérique

## **Sommaire**

<b>Métro</b>	<b>Page 4</b>
<b>Téléphérique</b>	<b>Page 13</b>
<b>Agences commerciales</b>	<b>Page 20</b>
<b>Espace Voyageurs</b>	<b>Page 25</b>
<b>Parc relais</b>	<b>Page 28</b>
<b>Services transversaux</b>	<b>Page 38</b>



**MÉTRO**

## Descriptif réseau métro



**2 lignes** (ligne **A** et ligne **B** )

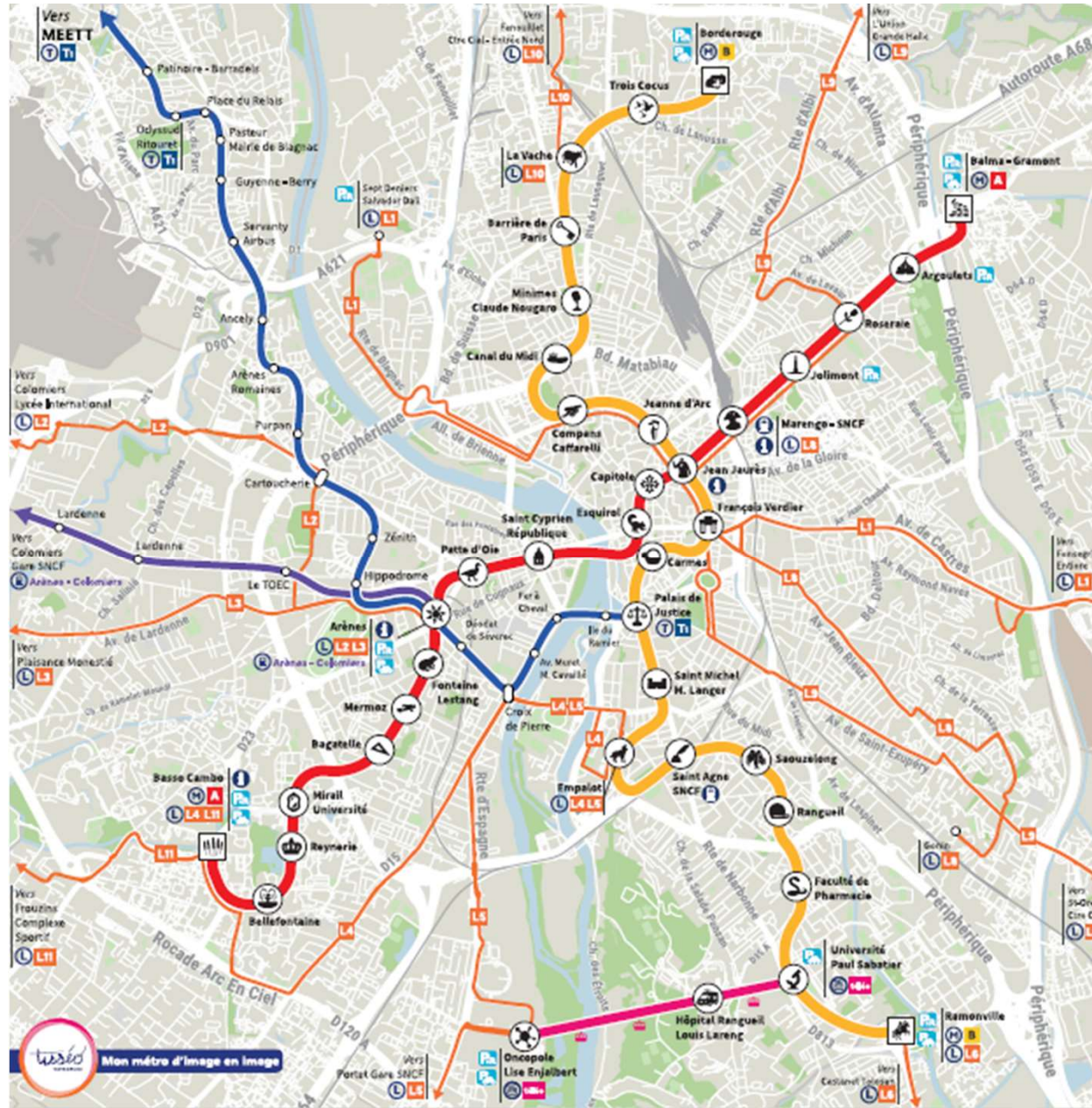
**27,1 km** de voies

**116** rames

**38** stations

# Plan simplifié

ligne **A**  
ligne **B**



## Niveau d'accessibilité du réseau métro

- **Consultation du registre public d'accessibilité sur le site internet**
- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous : **oui**
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services : **oui**
- Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap : **oui**
- Le matériel est entretenu et réparé : **oui**
- Le personnel connaît le matériel : **oui**

# Équipements du Métro



Distributeur de ticket avec aide vocale et hauteur d'écran adapté.

## Passage réservé PMR





# Équipements du métro



**Bandeau de commande avec boutons plus grands et contrastés, boucle induction auditive et traduction en braille.**

# Maintenance des équipements du réseau métro

Équipements	Fréquence	Organisme de contrôle
Ascenseurs	Mensuel	Bureau Véritas
Escaliers mécaniques	Mensuel	Bureau Véritas

# Attestation d'exploitation métro ligne A



**MAIRIE DE  
TOULOUSE**

www.toulouse.fr

Direction de la Sécurité Civile  
et des Risques Majeurs

Toulouse le 06 JAN. 2020

**METRO DE TOULOUSE –  
STATIONS LIGNE A**

**GA.2.0001**

**031555-16Z0878**

METRO DE TOULOUSE – LIGNE A  
ALLES JEAN JAURES  
31000 TOULOUSE

N/Réf. : 2019/10892/SB/EG  
Affaire suivie par : Séverine BLANCHARD  
Tél : 05 62 27 67 56  
Mail : accueilscrm@mairie-toulouse.fr

**ARRÊTÉ – N° 1280-2019**

## **ARRÊTÉ DE POURSUITE D'EXPLOITATION SUITE A TRAVAUX D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**

*au titre de la sécurité contre l'incendie et la panique et au titre de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap*

**Le Maire de la Ville de Toulouse,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111-19-11 du Code de la Construction et de l'Habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public,

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juin 2019 relatif à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité de la Haute Garonne,

## **ARRÊTE**

### ARTICLE 1.

Monsieur WISCHNEWSKI Thierry, exploitant du METRO DE TOULOUSE est autorisé à poursuivre, dans sa nouvelle configuration, l'exploitation de l'ensemble des STATIONS de la LIGNE A sises sur le territoire de la commune de Toulouse à compter de la date de réception de la notification du présent arrêté.

### ARTICLE 2.

Le présent arrêté ne dispense pas le pétitionnaire de l'obtention des autres autorisations réglementairement prévues.

### ARTICLE 3.

L'exploitant dudit établissement est tenu de respecter en cours d'exploitation les règles de la sécurité contre l'incendie et la panique et de l'accessibilité aux personnes handicapées définies par les textes.

### ARTICLE 4.

Le présent arrêté est notifié à Monsieur WISCHNEWSKI Thierry, Directeur Général - TISSEO VOYAGEURS, exploitant, et transmis à Monsieur le Préfet.

### ARTICLE 5.

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Toulouse et Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 06 JAN. 2020

Le Maire,  
P/ Le Maire,  
L'Adjointe au Maire,  
  
Christine ESCOLAN

Version février 2025

# Attestation d'exploitation métro ligne B



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES  
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

N°

**2 4 6** Arrêté portant autorisation  
de mise en exploitation commerciale  
de la ligne B de métro de Toulouse

**ARRETE**

**Article premier : Objet**

L'exploitation commerciale de la ligne B du métro est autorisée à compter de la date de signature du présent arrêté.



**TÉLÉPHÉRIQUE**



# LE TÉLÉPHÉRIQUE TELEO



3 stations :



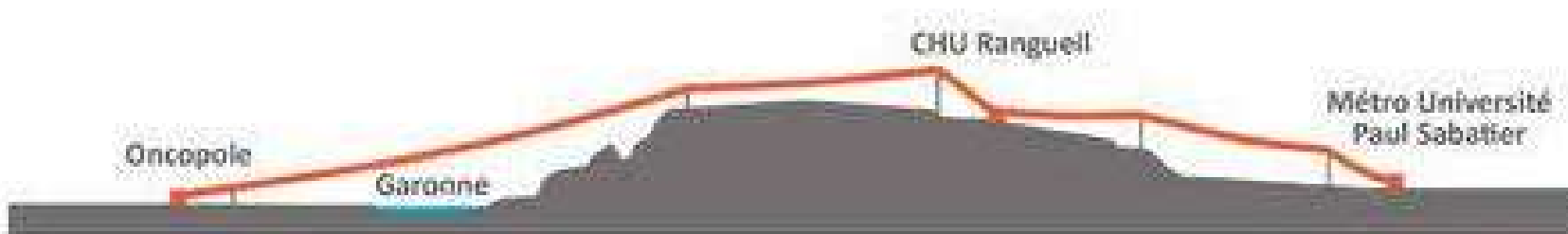
• Université Paul Sabatier



• Hôpital CHU Rangueil



• Oncopole



## Niveau d'accessibilité du téléphérique

- **Consultation du registre public d'accessibilité sur le site internet**
- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous : oui
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services : oui
- Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap : oui
- Le matériel est entretenu et réparé : oui
- Le personnel connaît le matériel : oui

# Les attestations

## ATTESTATION DE VERIFICATION DE L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**ERP ou IOP lors de leur construction  
Travaux soumis à Permis de Construire**

Selon l'arrêté du 20 avril 2017

En application de l'article R 111-19-27 du code de la construction et de l'habitation, l'attestation est jointe à la déclaration d'achèvement des travaux prévue à l'article R. 462-1 du code de l'urbanisme. Elle est délivrée par un contrôleur technique ou un architecte au maître de l'ouvrage en application des articles L.111-7-4 et R. 111-19-27 et R. 111-19-28 du code de la construction et de l'habitation.

**La présente attestation ne porte que sur les travaux réalisés par le maître de l'ouvrage qui a missionné BUREAU VERITAS CONSTRUCTION**

Je soussigné : **David DE PEPP**O de la société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, en qualité d'organisme de contrôle technique au sens du CCH art. L 111-23, titulaire d'un agrément ministériel l'habilitant à intervenir sur les bâtiments, atteste que :

par contrat de vérification technique n° 8898342 en date du : 18/01/2017

La Société : SMAT

21 Boulevard de la Marquette  
31004 TOULOUSE

maître de l'ouvrage de l'opération suivante :

**TELEO - Station UPS**  
118 route de Narbonne  
31400 TOULOUSE

## ATTESTATION DE VERIFICATION DE L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**ERP ou IOP lors de leur construction  
Travaux soumis à Permis de Construire**

Selon l'arrêté du 20 avril 2017

En application de l'article R 111-19-27 du code de la construction et de l'habitation, l'attestation est jointe à la déclaration d'achèvement des travaux prévue à l'article R. 462-1 du code de l'urbanisme. Elle est délivrée par un contrôleur technique ou un architecte au maître de l'ouvrage en application des articles L.111-7-4 et R. 111-19-27 et R. 111-19-28 du code de la construction et de l'habitation.

**La présente attestation ne porte que sur les travaux réalisés par le maître de l'ouvrage qui a missionné BUREAU VERITAS CONSTRUCTION**

Je soussigné : **David DE PEPP**O de la société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, en qualité d'organisme de contrôle technique au sens du CCH art. L 111-23, titulaire d'un agrément ministériel l'habilitant à intervenir sur les bâtiments, atteste que :

par contrat de vérification technique n° 8898342 en date du : 18/01/2017

La Société : SMAT

21 Boulevard de la Marquette  
31004 TOULOUSE

maître de l'ouvrage de l'opération suivante :

**TELEO - Station Oncopole**  
Avenue Irène Joliot Curie  
31100 TOULOUSE



## Les attestations (suite)

### ATTESTATION DE VERIFICATION DE L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**ERP ou IOP lors de leur construction  
Travaux soumis à Permis de Construire**

Selon l'arrêté du 20 avril 2017

En application de l'article R 111-19-27 du code de la construction et de l'habitation, l'attestation est jointe à la déclaration d'achèvement des travaux prévue à l'article R. 462-1 du code de l'urbanisme. Elle est délivrée par un contrôleur technique ou un architecte au maître de l'ouvrage en application des articles L.111-7-4 et R. 111-19-27 et R. 111-19-28 du code de la construction et de l'habitation.

**La présente attestation ne porte que sur les travaux réalisés par le maître de l'ouvrage qui a missionné BUREAU VERITAS CONSTRUCTION**

Je soussigné : **David DE PEPO** de la société BUREAU VERITAS CONSTRUCTION, en qualité d'organisme de contrôle technique au sens du CCH art. L 111-23, titulaire d'un agrément ministériel l'habilitant à intervenir sur les bâtiments, atteste que :

par contrat de vérification technique n° 8898342 en date du : 18/01/2017

La Société : SMAT

21 Boulevard de la Marquette  
31004 TOULOUSE

maître de l'ouvrage de l'opération suivante :

**TELEO - Station CHU**  
Chemin du Vallon  
31400 TOULOUSE

## Maintenance des ascenseurs du réseau téléo

Équipements	Fréquence	Organisme de contrôle
Ascenseurs	9 fois / an	Société Schindler

## **l'accessibilité des cabines : place UFR / places réservées**



**Places UFR**



**Places prioritaires**



# **AGENCES COMMERCIALES**

## Les 5 agences commerciales Tisséo – 1 espace voyageurs

• **Aéroport** : niveau 0



• **Arènes** : niveau -1



• **Basso Cambo** : niveau 0



## Les 5 agences commerciales Tisséo

• Jean Jaurès : niveau -1



• Marengo SNCF : niveau -1



## Niveau d'accessibilité des agences Tisséo

- **Consultation du registre public d'accessibilité sur le site internet**
- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous : **oui**
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services : **oui**
- Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap : **oui**
- Le matériel est entretenu et réparé : **oui**
- Le personnel connaît le matériel : **oui**

# Aménagement du comptoir en Agence



**Comptoir abaissé pour accueil PMR**



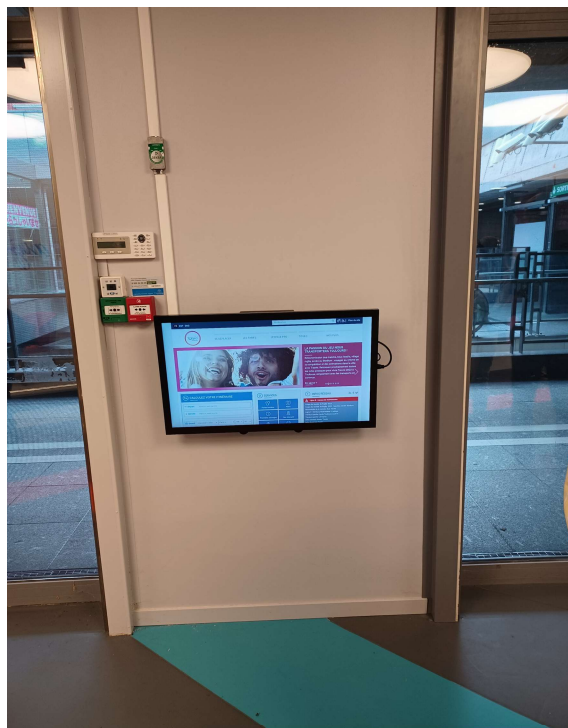


**ESPACE**

**VOYAGEURS**

# L'Espace Voyageurs Tisséo

• Jean Jaurès : niveau -1



- Ecran tactile abaissé
- Rampe
- Boucle malentendant

# Niveau d'accessibilité de l'Espace Voyageurs Tisséo

- **Consultation du registre public d'accessibilité sur le site internet**
- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous : **oui**
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services : **oui**
- Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap : **oui**
- Le matériel est entretenu et réparé : **oui**
- Le personnel connaît le matériel : **oui**



**PARCS**

**RELAIS**

# Les Parcs relais Tisséo

## LIGNE **A**

- **Balma Gramont** : 30 places PMR au rez-de-chaussée du parking silo.
- **Argoulets** : 25 places PMR au rez-de-chaussée du parking silo.
- **Jolimont** : 6 places PMR
- **Arènes** : 11 places PMR
- **Basso Cambo** : 22 places PMR

**téléo** **Oncopole** : 11 places PMR

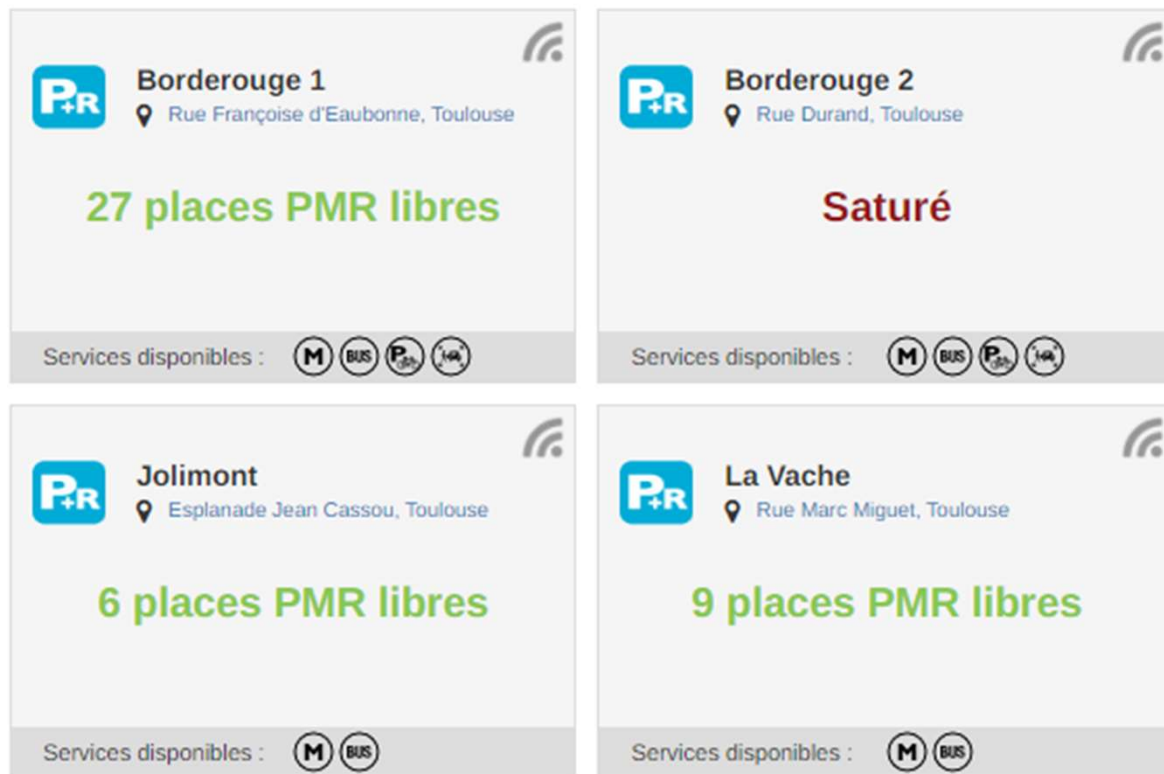
## LIGNE **B**

- **Borderouge** : 30 places PMR
- **Ramonville** : 25 places PMR

## Niveau d'accessibilité des Parcs Relais

- **Consultation du registre public d'accessibilité sur le site internet**
- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous : oui
- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services : oui
- Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap : oui
- Le matériel est entretenu et réparé : oui
- Le personnel connaît le matériel : oui

# Disponibilité des places PMR en temps réel



Information disponible sur :

• **le site internet**

<https://www.tisseo.fr/se-deplacer/parc-relais>

• **l'application mobile Tisséo**, rubrique P+R

# Équipements sur les Parcs Relais



## Panneau de voie réservée PMR

Quand il est allumé, il indique que l'entrée est garantie pour les personnes pouvant stationner sur les places PMR, même si parc relais affiche complet.



## Places réservées avec capteur de présence



# Équipements P+R

Une caméra permet de visualiser la personne en situation de handicap

toutes les bornes sont équipées de boucles magnétiques malentendants

Caméra

Appel PC parking

Boucle magnétique




## Maintenance des équipements des Parcs relais Tisséo

Équipements	Fréquence	Organisme de contrôle
Ascenseurs Parking silos	Mensuel	Bureau Véritas
Visiophonie des bornes entrée / sortie P+R	Tous les 2 jours	Effia / GEA
Visiophonie des caisse automatiques	Tous les 2 jours	Effia / GEA
Panneau voie réservée PMR	Annuel	Effia
Boucles malentendants aux bornes	Annuel	Effia

# PV commission sécurité parking Argoulets

Toulouse, le jeudi 10 mai 2007



**MAIRIE  
DE  
TOULOUSE**

DIRECTION DE LA SECURITE CIVILE  
ET DES RISQUES MAJEURS  
1 rue de Sébastopol  
31000 TOULOUSE  
Fax : 05 62 27 46 88

Affaire suivie par : Christophe GITTON  
Tél : 05.62.27.67.27

07037285-8621

Procès Verbal  
de la Réunion de la Commission Communale de Sécurité  
du jeudi 10 mai 2007

(extrait)

---

**AVIS SUR DOSSIER**  
Références : 06C1213 - PS.251.0202 - ERP 61647 - CG/SW

**ETABLISSEMENT**  
PARKING TOULOUSE ARGOULETS - STATION DE METRO ARGOULETS  
CHEMIN DU VERDON - 31500 TOULOUSE

Considérant que l'établissement peut être classé Type PS Parking > 250,

**AVIS DE LA COMMISSION**

La Commission Communale de Sécurité émet :  
Un avis favorable à la réalisation du projet d'un établissement classé Type PS d'une capacité supérieure à 250 véhicules.

... l'application des prescriptions suivantes :



# Formation du personnel Effia Stationnement à l'accueil du public en situation de handicap

## Attestation de Formation

Je soussigné David LABONDE formateur EFFIA certifie que:

**12 Salariés**

Ont suivi avec succès la formation **Accessibilité PMR**

Sur la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**

David LABONDE  
Chargé de missions en documentation et formation métier  
Direction marketing et de l'expérience client





**SERVICES**

**TRANSVERSAUX**

# Formation du personnel Tisséo à l'accueil du public en situation de handicap



Toulouse, le 5 février 2025

## ATTESTATION DE FORMATION

Je soussignée Valérie NOBLET – Responsable Développement Ressources Humaines, certifie que :

**106 salariés**

Ont suivi le module de formation :

**SENSIBILISATION AUX DIVERS HANDICAPS**

Sur la période :

**Du 01/01/2024 au 31/12/2024**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Valérie Noblet'.

Valérie NOBLET  
Responsable Développement RH

# Accessibilité de la centrale d'appel Allô Tisséo



## ATTESTATION

### Accessibilité d'un établissement aux personnes sourdes ou malentendantes

Je soussigné, Hervé Allart de Hees, Président de la Sté DELTA PROCESS SAS atteste que

- TISSEO VOYAGEURS

a souscrit un abonnement pour les services ACCEO couvrant la période :

du : 01.12.2024

au : 30.11.2025

lui permettant d'être accessible :

- par téléphone\*
- sur-site pour l'accueil physique\*

*Cet abonnement est destiné à assurer les échanges entre une personne entendante (membre du personnel de l'établissement abonné) et une personne tierce (client, administré, usager) ayant besoin du service Acceo pour communiquer, à l'exclusion de tout autre usage.*

*La solution Acceo est un service d'accessibilité délivrant à distance des prestations, de visio-interprétation en langue des signes ou de transcription instantanée de la parole, destinées à assurer l'égalité d'accès à la communication des personnes déficientes auditives conformément aux dispositions réglementaires et législatives en vigueur.*

Fait à Saint Maur des Fossés, le 02.10.2024

**DELTA PROCESS**  
SAS au capital de 666 370 €  
4 Bis Avenue Raspail  
94100 SAINT MAUR DES FOSSES  
Tél : 01 55 97 00 00  
RCS : Créteil  
SIRET : 392 621 124 000 32  
TVA : FR47 392 621 124

**IMPORTANT :** Cette attestation est à conserver, elle est destinée à être présentée à toute autorité de contrôle. S'agissant d'un ERP (Etablissement Recevant du Public) elle doit être annexée au registre d'accessibilité.

\* rayer la mention inutile

Siège social : DELTA Process - 4 bis, avenue Raspail - 94100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél. : +33 (0)1 55 97 00 00 - Fax : +33 (0)1 55 97 19 30  
Agence : DELTA Process - 23-25, avenue Charles Péguy - 94210 La Varenne Saint-Hilaire - Tél. : +33 (0)1 80 91 70 00 - Fax : +33 (0)1 55 97 19 19  
DELTA Process S.A.S. au capital de 666 370 € - R.C.S Créteil B 392 621 124 - SIRET 392 621 124 00032 - APE 7112B



# Le formulaire de réclamation accessibilité

**Pour effectuer un signalement ou une réclamation,  
un formulaire dédié est disponible sur le site Tisséo**

<https://www.tisseo.fr/nos-plus/contact/PMR>



Régie des Transports Publics  
de l'Agglomération Toulousaine